

Conseil de sécurité

Distr. générale
22 août 2016
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 7756e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le lundi 22 août 2016, à 11 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 22 août 2016, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 7756e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Le Président a invité M. El-Ghassim Wane, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, à participer à la séance au titre de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont entendu un exposé présenté par M. Wane.

Les membres du Conseil, M. Wane et les représentants des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

16-14579 (F) 220816 220816



